

HONORAIRES TRANSACTION

Transaction sur Biens d'Habitation à la charge du vendeur

Si prix de vente inférieur à 50.000 € : 10,83% HT soit 13 % TTC du prix de vente

Forfait minimum de 3,500€ HT soit 4,200€ TTC

Si prix de vente ≥ 50.000 € et < 120.000 € : 8,33% HT soit 10 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 120.000 € et < 150.000 € : 6,66% HT soit 8 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 150.000 € et < 200.000 € : 5,83% HT soit 7 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 200.000 € : 5% HT soit 6 % TTC du prix de vente.

Pour la signature d'un mandat exclusif une remise de 1% sera accordée

Transaction Stationnement Individuel à la charge du vendeur

Forfait de 1.250 € HT, soit 1.500 € TTC

Transaction Hors Habitation à la charge du vendeur

10 % HT, soit 12 % TTC, du prix de vente

Transaction sur Terrains à Bâtir à la charge du vendeur

Si prix de vente inférieur ou égal 50.000 € : forfait de 5.000€ HT soit 6.000€ TTC

Si prix de vente ≥ 50.000 € et jusqu'à 100.000 € : 8,33% HT soit 10 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 100.000 € : 7% HT soit 8,40% TTC du prix de vente

Transaction sur l'Immobilier d'Entreprise à la charge de l'acquéreur

Si prix de vente inférieur ou égal à 120.000 € : 9,5 % HT soit 11,40 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 120.000 € et jusqu'à 250.000 € : 8 % HT soit 9,6 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 250.000 € et jusqu'à 500.000 € : 7 % HT soit 8,4 % TTC du prix de vente

Si prix de vente ≥ 500.000 € : 6 % HT soit 7,2 % TTC du prix de vente.

Estimation vente à la charge du demandeur

165,00€ HT, soit 198,00€ TTC

HONORAIRES DE GERANCE

(tarif pour un lot)

Administration de votre bien immobilier	* 7,00 % HT soit 8,40% TTC sur tous les encaissements à la charge du bailleur. * Pour les clients copropriétaires ou acquéreurs : 6,50% HT soit 7,80% TTC sur tous les encaissements à la charge du bailleur
Gestion des travaux	* De 0,00€ à 350,00€ OFFERT * Pour les travaux supérieurs à 350,00€; facturation de 3% HT soit 3,60% TTC du montant HT de la facture
Gestion des sinistres	Facturation de 3% HT soit 3,60% TTC du montant HT des factures liées au sinistre Forfait minimum d'une heure de vacation
Gestion des diagnostics	OFFERT Tarifs préférentiels négociés pour nos clients avec nos partenaires
Réalisation de l'état des risques naturels et technologiques	16,67 € HT soit 20,00 € TTC
Aide à la déclaration des revenus fonciers	57,50 € HT soit 69,00 € TTC
Aide à la déclaration des biens immobiliers	10,00 € HT soit 12,00 € TTC
Frais administratif annuel	16,67 € HT soit 20,00 € TTC
Frais de clôture pour fin de gestion	166,66 € HT soit 200,00 € TTC
Vacation horaire	76,67 € HT soit 92,00 € TTC

Ces prix sont calculés avec un taux de TVA en vigueur de 20 %. Ils sont révisables chaque année au 1er janvier.

HONORAIRES DE LOCATION
Plafonnement à 11,00 € de m² pour le locataire (LOI ALUR)
Location Bien d'Habitation, meublé ou nu

Visite, constitution du dossier locataire et rédaction de bail <i>Divisé de moitié entre le locataire et le bailleur</i>	13% TTC du loyer annuel
Etablissement d'état des lieux	<u>Studio au T1</u> : 83,33€ HT soit 100,00€ TTC <u>T2 au T3</u> : 125,00€ HT soit 150,00€ TTC <u>T4 et plus</u> : 166,67€ HT soit 200,00€ TTC <u>Maisons</u> : 208,34 € HT soit 250,00€ TTC <i>Majoration de 50,00% du montant des honoraires d'état des lieux pour les logements meublés</i>
Négociation et entremise <i>A la charge exclusive du bailleur hors plafonnement</i>	0,6% TTC du loyer annuel

Location de Stationnement, garage ou parking

Visite, constitution du dossier locataire et rédaction de bail <i>Divisé de moitié entre le locataire et le bailleur</i>	15% TTC du loyer annuel
---	-------------------------

Location Local Commercial ou Professionnel

Visite, constitution et étude du dossier, rédaction du bail et établissement de l'état des lieux	15% HT du loyer annuel hors charges <i>A la charge du locataire</i>
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et établissement de l'état des lieux	5% HT du loyer annuel hors charges <i>A la charge du bailleur</i>
Renouvellement bail	10% HT du loyer annuel hors charges <i>A la charge du demandeur</i>

HONORAIRES SYNDIC

Sur devis personnalisé

Ces prix sont calculés avec un taux de TVA en vigueur de 20 %. Ils sont révisables chaque année au 1er janvier.